



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers intermédiaires 2024

Message concernant vos états financiers

Les états financiers intermédiaires de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Placements (notes 3, 8 et 9)	4 349 686 \$	4 275 913 \$
Trésorerie	107 088	117 983
Dividendes et intérêts à recevoir	36 318	31 294
Instruments financiers dérivés (note 3)	3 843	8 724
À recevoir sur les opérations de placement	13 689	7 845
Souscriptions à recevoir	2 928	991
	4 513 552	4 442 750
Passif		
Charges à payer (note 4)	824	423
Montant à payer sur les opérations de placement	3 949	1 681
Distributions à verser	52 637	-
Impôt différé	-	7
Rachats à payer	1 072	475
Instruments financiers dérivés (note 3)	11 536	-
	70 018	2 586
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 443 534 \$	4 440 164 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)	180 897 614	190 294 798
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	24,56 \$	23,33 \$

États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	85 933 \$	94 046 \$
Intérêts à distribuer	3 483	2 919
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	144 027	111 464
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	137 369	270 655
Gain (perte) net(te) sur les placements	370 812	479 084
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés	(36 090)	(28 347)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments financiers dérivés	(16 417)	(11 068)
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés	(52 507)	(39 415)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	884	(492)
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	410	543
Autres	27	27
Total des autres revenus	1 321	78
Total des revenus (pertes)	319 626	439 747
Charges		
Frais de dépôt réglementaire	52	77
Frais supplémentaires de conseils en placement (note 4)	4 991	4 799
Honoraires des auditeurs	4	4
Frais de garde	338	321
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	8	8
Frais d'administration (note 4)	97	97
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	1	2
Frais d'intérêt	6	15
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	9 765	10 657
Coûts de transactions (note 5)	1 039	1 117
Total des charges	16 301	17 097
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(500)	(509)
Charges, montant net	15 801	16 588
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	303 825 \$	423 159 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,63 \$	2,14 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
SÉRIE A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	4 440 164 \$	4 242 289 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	303 825	423 159
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	658 507	143 726
Paiement au rachat	(905 355)	(462 008)
Distributions réinvesties	13 826	66 419
	(233 022)	(251 863)
Distributions		
Revenu net de placement	(67 433)	(70 923)
	(67 433)	(70 923)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	4 443 534 \$	4 342 662 \$

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	303 825 \$	423 159 \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	879 066	963 982
Achat de placements	(675 019)	(673 337)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	26	39
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(144 027)	(111 464)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(137 369)	(270 655)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments financiers dérivés	16 417	11 068
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(4 630)	(6 671)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	238 289	336 121
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	656 570	143 086
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(970)	(1 021)
Montant payé au rachat de parts rachetables	(904 758)	(461 607)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(249 158)	(319 542)
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	(26)	(39)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(10 895)	16 540
Trésorerie, à l'ouverture de la période	117 983	127 063
Trésorerie, à la clôture de la période	107 088 \$	143 603 \$
Intérêts reçus	3 111	2 948
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	71 516	74 790

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS CANADIENNES			
Consommation discrétionnaire (0,1 %)			
Magna International Inc.	80 265	5 378	4 602
Total – Consommation discrétionnaire		5 378	4 602
Produits industriels (0,4 %)			
CAE inc.	312 167	8 436	7 932
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	57 441	8 558	9 286
Total – Produits industriels		16 994	17 218
Total – Actions canadiennes (0,5 %)		22 372	21 820
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Australie (2,8 %)			
Accent Group Limited	945 700	2 060	1 666
ANZ Group Holdings Limited	831 852	20 791	21 429
Bank of Queensland Limited	227 400	1 850	1 203
Bendigo and Adelaide Bank Limited	137 800	1 076	1 441
BlueScope Steel Limited	296 943	4 542	5 533
Brambles Limited	228 366	2 478	3 035
Cochlear Limited	65 675	11 672	19 841
Coles Group Limited	193 384	3 035	3 005
CSL Limited	85 000	9 609	22 803
Elders Limited	93 300	1 009	694
Fortescue Ltd	158 957	3 108	3 107
Harvey Norman Holdings Limited	706 200	2 810	2 676
Inghams Group Limited	369 400	1 067	1 220
JB Hi-Fi Limited	36 200	1 444	2 014
McMillan Shakespeare Limited	102 800	1 544	1 646
Medibank Private Limited	750 937	2 423	2 554
Metcash Limited	493 600	1 265	1 594
Origin Energy Limited	405 795	3 810	4 012
Perseus Mining Limited	718 400	1 072	1 525
Qantas Airways Limited	280 200	1 249	1 492
QBE Insurance Group Limited	56 510	923	897
Rio Tinto Limited	49 900	5 669	5 417
Southern Cross Media Group Limited	21 440	253	12
Stockland	338 100	1 431	1 287
Super Retail Group Limited	207 200	1 648	2 625
Telstra Group Limited	1 048 588	3 504	3 457
Transurban Group	246 766	2 940	2 792
Washington H. Soul Pattinson & Company Limited	66 613	1 953	1 994
Wesfarmers Limited	69 484	3 577	4 116
Total – Australie		99 812	125 087
Autriche (0,6 %)			
Erste Group Bank AG	273 142	11 955	17 697
OMV AG	77 121	4 179	4 589
Vienna Insurance Group AG	50 400	1 956	2 252
Voestalpine AG	30 964	1 156	1 140
Total – Autriche		19 246	25 678
Belgique (0,3 %)			
AGEAS SA/NV	32 500	1 859	2 031
Azelis Group NV	291 096	11 363	7 104

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
NV Bekaert SA	34 700	1 197	1 987
Colruyt Group	30 800	964	2 012
Groupe Bruxelles Lambert SA	24 513	2 568	2 386
Total – Belgique		17 951	15 520
Bermudes (0,6 %)			
Aegon Ltd.	292 400	2 264	2 470
AutoStore Holdings Ltd.	1 057 229	4 967	1 688
Everest Re Group, Ltd.	16 439	4 466	8 569
Jardine Matheson Holdings Limited	236 800	18 067	11 450
PAX Global Technology Limited	1 679 000	1 066	1 723
VTech Holdings Limited	126 700	1 304	1 296
Yue Yuen Industrial (Holdings) Limited	417 000	1 306	1 102
Total – Bermudes		33 440	28 298
Brésil (0,2 %)			
Banco Bradesco SA, CAAE	1 281 887	7 735	3 928
Petróleo Brasileiro S.A., CAAE parrainé	213 979	2 530	4 242
Total – Brésil		10 265	8 170
Îles Caïmans (0,5 %)			
Baidu, Inc., CAAE parrainé	39 216	7 730	4 640
CK Asset Holdings Limited	727 888	5 838	3 728
CK Hutchison Holdings Limited	746 271	7 319	4 887
Kingboard Holdings Limited	301 000	1 561	968
The United Laboratories International Holdings Limited	1 994 000	2 196	2 883
VSTECs Holdings Limited	1 133 000	1 311	879
WH Group Limited	3 547 500	3 647	3 193
Total – Îles Caïmans		29 602	21 178
Chili (0,1 %)			
Sociedad Química y Minera de Chile S.A., CAAE parrainé	66 399	3 903	3 702
Total – Chili		3 903	3 702
Chine (0,3 %)			
Anhui Conch Cement Company Limited, cat. H	497 000	2 770	1 619
BYD Company Limited, cat. H	160 000	5 951	6 496
China Life Insurance Company Limited, cat. H	1 863 000	5 357	3 600
Travelsky Technology Limited, cat. H	2 129 000	5 262	3 400
Total – Chine		19 340	15 115
Colombie (0,3 %)			
Bancolombia S.A., CAAE parrainé	158 538	7 713	7 081
Ecopetrol SA – CAAE	238 089	3 789	3 645
Total – Colombie		11 502	10 726
Danemark (3,3 %)			
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. B	1 115	3 098	2 648
Coloplast A/S, série B	120 900	13 320	19 863
D/S Norden A/S	36 000	695	2 138
Danske Bank A/S	147 700	5 886	6 016
DSV A/S	30 737	7 660	6 435
Genmab A/S	19 219	10 034	6 594
Novo Nordisk A/S, cat. B	436 368	19 393	85 281
Pandora A/S	27 739	3 449	5 701
Rockwool A/S, série B	3 400	1 482	1 885

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Sydbank A/S	42 100	1 647	3 049
Topdanmark A/S	103 317	6 338	7 466
Total – Danemark		73 002	147 076
Finlande (1,8 %)			
Cargotec OYJ, cat. B	26 200	1 272	2 881
Elisa OYJ, série A	40 284	2 933	2 527
KONE Oyj, série B	530 644	33 224	35 870
Konecranes OYJ	26 000	1 148	2 006
Nokia OYJ	379 200	2 828	1 974
Nordea Bank Abp	1 074 980	11 324	17 527
Orion OYJ, série B	28 958	1 606	1 691
Sampo OYJ, série A	234 604	15 144	13 779
TietoEVRY OYJ	20 000	737	527
Valmet Oyj	37 000	1 479	1 448
Total – Finlande		71 695	80 230
France (9,5 %)			
Air liquide SA	194 136	23 444	45 724
Air Liquide S.A., actions nominatives avec prime de fidélité	81 136	11 053	19 158
Antin Infrastructure Partners SA	48 838	1 761	812
Arkema SA	14 200	1 656	1 680
AXA SA	473 185	16 803	21 315
BNP Paribas SA	49 700	3 656	4 357
Bouygues SA	94 100	4 576	4 122
Bureau Veritas SA	72 858	2 886	2 751
Capgemini SE	37 067	6 192	10 044
Carrefour SA	71 600	1 982	1 384
Compagnie de Saint-Gobain SA	39 100	2 389	4 142
Compagnie Générale des Établissements Michelin	36 800	1 377	1 942
Crédit Agricole SA	313 304	5 261	5 828
Danone SA	37 376	3 284	3 121
Dassault Systèmes SE	361 300	18 848	18 607
Derichebourg	89 900	1 104	557
Edenred	151 719	12 389	8 758
Engie SA	66 600	1 356	1 298
Eurazeo SE	12 701	1 369	1 391
Hermès International	6 993	12 754	22 020
Ipsen SA	14 700	1 912	2 461
Ipsos	26 500	974	2 276
La Française des Jeux SAEM	30 757	1 820	1 428
L'Oréal SA	62 859	18 116	37 813
L'Oréal SA, actions nominatives avec prime de fidélité	13 029	5 014	7 838
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	64 425	30 235	67 685
Nexity SA	6 930	419	85
Orange SA	403 029	6 158	5 521
Renault SA	52 641	2 951	3 673
Rexel SA	79 900	1 835	2 812
Safran SA	107 478	17 097	30 934
Sanofi	43 400	5 266	5 707
Schneider Electric SE	43 940	5 621	14 343
Société BIC SA	17 800	1 476	1 433
Société Générale SA	126 017	5 351	4 025
Teleperformance SE	35 360	12 380	5 074
Télévision Française 1 SA	199 800	2 417	2 142

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Thales SA	65 642	10 613	14 430
TotalEnergies SE	373 900	22 918	34 092
Verallia SA	29 700	1 644	1 478
Total – France		288 357	424 261
Allemagne (6,0 %)			
adidas AG	90 800	18 493	29 646
Allianz SE, actions nominatives	14 859	4 503	5 648
Aurubis AG	9 200	765	987
BASF SE	83 862	6 003	5 544
Bayer AG, actions nominatives	36 100	3 369	1 397
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	65 842	7 792	8 522
Beiersdorf AG	16 187	2 968	3 235
Brenntag SE	32 477	3 392	2 994
Commerzbank AG	131 004	1 616	2 722
Continental AG	75 174	11 973	5 825
Daimler Truck Holding AG	34 700	1 463	1 889
Deutsche Bank AG, actions nominatives	263 909	4 360	5 759
Deutsche Boerse AG	70 369	13 042	19 679
Deutsche Post AG, actions nominatives	77 300	3 350	4 279
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	102 277	3 241	3 520
Hannover Rueck SE	9 019	2 918	3 127
Heidelberg Materials AG	49 944	4 775	7 080
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	26 469	2 885	3 227
Infineon Technologies AG	291 700	13 433	14 660
Jungheinrich AG, privilégiées	34 000	1 620	1 533
Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives	87 186	8 499	8 242
Merck KGaA	134 499	27 789	30 490
MTU Aero Engines AG	23 830	6 493	8 335
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	7 767	2 903	5 313
Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote	42 709	4 207	2 641
ProSiebenSat.1 Media	79 000	1 528	765
Rational AG	1 439	1 626	1 641
Rheinmetall AG	30 925	8 176	21 522
RWE AG, cat. A	48 363	2 191	2 263
SAP SE	138 810	19 343	38 556
Schaeffler AG, privilégiées	200 600	2 698	1 579
Talanx AG	37 809	2 475	4 130
Traton SE	24 500	1 178	1 096
United Internet AG, actions nominatives	46 500	1 543	1 370
Volkswagen AG	14 500	3 440	2 380
Volkswagen AG, privilégiées	22 958	5 512	3 544
Vonovia SE	56 365	3 509	2 189
Total – Allemagne		215 071	267 329
Hong Kong (1,3 %)			
AIA Group Limited	3 806 511	42 131	35 312
CLP Holdings Limited	1 025 000	12 541	11 340
Dah Sing Financial Holdings Limited	91 600	653	349
Hang Lung Properties Limited	1 069 000	3 351	1 247
Henderson Land Development Company Limited	367 985	1 992	1 346
HKT Trust and HKT Limited	1 024 456	1 751	1 572
Power Assets Holdings Limited	375 209	2 849	2 763
Sun Hung Kai Properties Limited	230 007	3 979	2 721
Swire Pacific Limited, cat. A	114 317	1 213	1 382

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Swire Properties Limited	358 425	1 250	781
Total – Hong Kong		71 710	58 813
Inde (1,2 %)			
HDFC Bank Limited	568 596	11 304	15 725
HDFC Bank Limited, CAAE	275 364	20 332	24 234
ICICI Bank Limited, CAAE	282 146	3 681	11 120
Total – Inde		35 317	51 079
Irlande (1,5 %)			
Accenture PLC, cat. A	29 870	11 097	12 398
Aon PLC, cat. A	70 432	18 280	28 288
CRH Public Limited Company	35 729	3 950	3 624
Dalata Hotel Group PLC	230 800	1 480	1 340
Icon Public Limited Company	48 118	12 214	20 635
Total – Irlande		47 021	66 285
Île de Man (0,1 %)			
Entain PLC	416 747	6 245	4 514
Total – Île de Man		6 245	4 514
Israël (0,6 %)			
Check Point Software Technologies, Ltd.	68 665	10 685	15 500
CyberArk Software Ltd.	28 329	4 893	10 596
Isracard Ltd.	124 501	563	568
Teva Pharmaceutical Industries Limited	42 860	987	954
Total – Israël		17 128	27 618
Italie (2,5 %)			
A2A SPA	698 900	1 307	1 896
Assicurazioni Generali SPA	122 696	3 324	4 174
Buzzi SPA	78 207	1 606	4 318
Eni SPA	229 382	4 195	4 833
FinecoBank Banca Fineco S.p.A.	850 067	17 857	17 330
Leonardo SPA	538 463	5 935	17 170
Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.	225 726	3 263	4 545
Moncler S.p.A.	68 008	6 087	5 698
Pirelli & C. SPA	174 000	1 471	1 413
Prysmian SPA	167 969	5 345	14 157
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A.	368 703	23 263	26 376
UniCredit SPA	72 963	2 035	3 719
Unipol Gruppo SPA	250 700	1 589	3 396
Total – Italie		77 277	109 025
Japon (15,8 %)			
ADEKA Corporation	59 400	872	1 642
Advantest Corporation	51 978	1 719	2 878
AGC Inc.	33 500	1 535	1 486
Aisin Corporation	44 454	2 027	1 978
Alps Alpine Co., Ltd.	146 500	1 875	1 920
Amada Co., Ltd.	120 700	1 704	1 834
ANA Holdings Inc.	44 809	1 356	1 131
ARCS Company Limited	65 600	1 949	1 623
BayCurrent Consulting, Inc.	253 700	9 392	6 994
Bridgestone Corp.	55 291	2 824	2 981

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Canon Inc.	83 121	2 723	3 090
Capcom Co., Ltd.	97 365	2 258	2 519
Chubu Electric Power Company, Incorporated	187 481	3 187	3 040
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	328 500	13 147	16 042
Citizen Watch Co., Ltd.	262 100	1 497	2 395
Computer Engineering & Consulting, Ltd.	43 100	859	789
Dai Nippon Printing Co., Ltd.	55 925	1 622	2 586
Daikin Industries, Ltd.	80 500	9 015	15 213
Daiwa House Industry Co., Ltd.	141 497	5 385	4 917
Daiwa Securities Group Inc.	299 308	2 058	3 141
DENSO Corporation	444 700	6 437	9 495
DISCO Corporation	9 451	2 276	4 954
DTS Corporation	33 100	937	1 190
EDION Corporation	42 500	560	588
FANUC Corporation	568 207	26 520	21 335
Fuji Corporation	47 600	1 088	1 037
Hazama Ando Corporation	8 500	84	84
Hitachi, Ltd.	1 226 000	22 986	37 807
Honda Motor Co., Ltd.	448 266	5 921	6 597
Hosiden Corporation	104 900	1 439	1 926
Hoya Corporation	219 910	32 511	35 201
Hulic Co., Ltd.	106 994	1 255	1 299
Idemitsu Kosan Co., Ltd.	286 001	1 830	2 541
INPEX Corporation	143 541	2 016	2 900
Isuzu Motors Limited	133 600	1 889	2 429
ITOCHU Corporation	75 852	2 025	5 092
Japan Exchange Group, Inc.	214 400	4 442	6 876
Japan Petroleum Exploration Co., Ltd.	43 100	1 444	2 377
Japan Post Bank Co., Ltd.	275 908	2 934	3 573
Japan Post Holdings Co., Ltd.	276 465	2 826	3 759
Japan Post Insurance Co., Ltd.	57 041	1 347	1 519
JFE Holdings, Inc.	168 429	3 148	3 323
JVCKENWOOD Corporation	201 600	1 542	1 604
Kajima Corporation	122 773	2 211	2 915
Kamigumi Co., Ltd.	62 500	1 579	1 763
Kanamoto Co., Ltd.	57 500	1 612	1 455
Kandenko Co., Ltd.	86 300	1 025	1 263
Kaneka Corporation	36 100	1 351	1 299
Kanematsu Corporation	108 600	1 158	2 497
Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd.	109 651	1 624	2 188
KDDI Corporation	472 738	19 518	17 138
Keyence Corporation	91 933	28 918	55 486
Kirin Holdings Company, Limited	162 542	3 374	2 868
Kohnan Shoji Co., Ltd.	51 700	1 987	1 839
Komatsu, Ltd.	53 500	2 133	2 130
K's Holdings Corporation	102 200	1 285	1 316
Kureha Corporation	76 500	2 066	1 821
Kyocera Corporation	158 489	2 743	2 493
Lasertec Corporation	10 895	3 958	3 368
Marubeni Corporation	189 621	1 890	4 846
McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.	26 033	1 456	1 404
MCJ Co., Ltd.	151 200	1 748	1 941
Mebuki Financial Group, Inc.	380 600	1 574	2 029
Megmilk Snow Brand Co., Ltd.	31 500	944	697
Meiji Holdings Co., Ltd.	67 202	2 474	1 982

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
MIRAIT One Corp.	61 500	1 260	1 097
MISUMI Group Inc.	362 800	12 619	8 489
Mitsubishi Corporation	118 469	1 961	3 188
Mitsubishi Gas Chemical Company, Inc.	83 000	1 412	2 172
Mitsubishi HC Capital Inc.	527 251	3 778	4 774
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	366 609	2 757	5 411
Mitsui & Co., Ltd.	147 936	3 340	4 617
Mitsui Chemicals, Inc.	51 700	1 671	1 956
Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.	66 399	2 358	2 726
Mitsui-Soko Holdings Co., Ltd.	46 200	1 875	1 882
Mizuho Financial Group, Inc.	200 235	3 823	5 736
MonotaRO Co., Ltd.	389 700	7 161	6 279
MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	118 899	1 564	3 633
Murata Manufacturing Co., Ltd.	710 400	18 752	20 173
NGK Insulators Limited	51 300	919	898
Nichias Corporation	55 400	1 113	2 232
Nichiha Corporation	30 700	1 152	895
NIKKON Holdings Co., Ltd.	38 700	1 003	1 199
Nintendo Co., Ltd.	52 702	3 508	3 852
Nippon Express Holdings, Inc.	15 500	1 226	978
Nippon Sanso Holdings Corporation	356 300	10 970	14 502
Nippon Shinyaku Co., Ltd.	54 600	1 519	1 509
Nippon Soda Co., Ltd.	47 700	1 798	2 131
Nippon Steel Corporation	112 628	2 560	3 246
Nippon Suisan Kaisha, Ltd.	158 800	904	1 166
Nippon Telegraph and Telephone Corporation	4 244 425	5 154	5 488
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	58 205	1 396	2 315
Niterra Co., Ltd.	59 100	1 489	2 358
Nomura Holdings, Inc.	295 700	2 002	2 334
Nomura Real Estate Holdings, Inc.	34 726	1 089	1 195
Nomura Research Institute, Ltd.	215 100	6 230	8 307
Obayashi Corporation	160 591	1 758	2 622
OBIC Co., Ltd.	96 000	18 063	16 960
ONO Pharmaceutical Co., Ltd.	193 740	6 054	3 619
Oracle Corporation Japan	10 689	852	1 012
ORIX Corporation	105 700	2 135	3 208
Osaka Gas Co., Ltd.	103 793	2 318	3 135
Panasonic Holdings Corporation	225 795	3 211	2 538
Sankyu Inc.	32 600	1 930	1 520
Santen Pharmaceutical Co., Ltd.	104 600	1 390	1 461
SCREEN Holdings Co., Ltd.	24 722	3 383	3 081
SCSK Corporation	44 132	1 086	1 203
SECOM Co., Ltd.	34 534	3 248	2 800
Seino Holdings Co., Ltd.	31 500	557	581
Sekisui House, Ltd.	114 475	2 907	3 479
Shimadzu Corporation	291 200	12 284	10 003
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	517 600	10 049	27 542
Shionogi & Co., Ltd.	76 104	5 036	4 072
SMC Corporation	49 327	20 941	32 219
SoftBank Corp.	222 233	3 572	3 720
Sojitz Corporation	102 140	1 768	3 408
Subaru Corporation	99 300	2 053	2 894
SUMCO Corporation	381 400	8 609	7 578
Sumitomo Corporation	149 806	3 545	5 147
Sumitomo Forestry Co., Ltd.	58 300	1 249	2 551

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	61 330	2 859	5 612
Sumitomo Rubber Industries, Ltd.	110 500	1 552	1 511
Sundrug Co., Ltd.	79 000	3 726	2 718
Sysmex Corporation	742 500	21 116	16 320
Takeda Pharmaceutical Company Limited	129 883	4 779	4 609
Terumo Corporation	502 400	10 934	11 411
The Chiba Bank, Ltd.	138 000	1 094	1 686
The Kansai Electric Power Company, Incorporated	156 562	2 794	3 608
The Yokohama Rubber Co., Limited	80 900	1 785	2 455
Toagosei Co., Ltd.	96 700	1 172	1 244
Tobu Railway Co., Ltd.	61 068	1 909	1 405
Tokai Rika Co., Ltd.	42 100	1 014	775
Tokuyama Corporation	90 700	2 558	2 288
Tokyo Electron, Ltd.	15 380	3 346	4 620
Tokyo Gas Co., Ltd.	92 950	2 366	2 713
Toyota Boshoku Corporation	85 500	1 873	1 549
transcosmos inc.	45 200	1 496	1 336
Tsuruha Holdings, Inc.	101 000	12 591	7 871
USS Co., Ltd.	112 206	1 277	1 292
Valor Holdings Co., Ltd.	61 500	1 867	1 287
Yamaha Motor Co., Ltd.	206 596	1 938	2 628
ZOZO, Inc.	36 480	1 424	1 252
Total – Japon		592 920	703 724
Jersey (0,9 %)			
Experian PLC	387 000	12 419	24 552
Ferguson plc	43 828	8 430	11 523
Man Group Limited	441 900	1 154	1 849
Total – Jersey		22 003	37 924
Kazakhstan (0,1 %)			
Kaspi.kz, société par actions à responsabilité illimitée, CAAE	35 153	4 227	6 204
Total – Kazakhstan		4 227	6 204
Luxembourg (0,4 %)			
B&M European Value Retail S.A.	1 073 218	9 868	8 119
Eurofins Scientific SE	96 122	8 405	6 538
Tenaris SA	133 410	3 091	2 796
Total – Luxembourg		21 364	17 453
Mexique (0,2 %)			
Grupo Financiero Banorte, S.A.B. de C.V., cat. O	871 600	5 673	9 280
Total – Mexique		5 673	9 280
Pays-Bas (7,0 %)			
ABN AMRO Bank NV CVA	187 200	4 078	4 197
Adyen N.V.	8 705	14 740	14 198
ASM International N.V.	13 814	8 821	14 395
ASML Holding NV	72 641	32 501	102 527
ASR Nederland NV	16 900	1 089	1 102
BE Semiconductor Industries NV	19 662	3 568	4 494
EXOR NV	26 029	4 061	3 711
Ferrari NV	41 980	13 598	23 481
Heineken NV	55 217	7 072	7 291
IMCD NV	98 801	19 897	18 711

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ING Groep NV	685 760	9 501	16 075
Koninklijke Ahold Delhaize NV	545 626	19 179	22 032
Koninklijke BAM Groep NV	214 600	1 238	1 233
Koninklijke KPN NV	695 686	3 247	3 647
NN Group NV	44 900	2 265	2 857
Signify N.V.	50 900	2 121	1 737
Stellantis NV	254 638	5 396	6 853
STMicroelectronics NV	54 200	3 161	2 892
Universal Music Group N.V.	290 500	11 551	11 781
Wolters Kluwer NV	198 949	22 891	44 993
Total – Pays-Bas		189 975	308 207
Nouvelle-Zélande (0,0 %)			
Spark New Zealand Limited	570 439	2 289	1 978
Total – Nouvelle-Zélande		2 289	1 978
Norvège (1,2 %)			
Austevoll Seafood ASA	71 600	1 227	757
DNB Bank ASA	632 215	14 787	16 984
Equinor ASA	346 125	15 718	13 530
Equinor ASA, CAAE	244 544	6 478	9 555
Norsk Hydro ASA	985 041	5 420	8 388
Orkla ASA	307 455	3 360	3 406
Yara International ASA	40 900	2 632	1 611
Total – Norvège		49 622	54 231
Panama (0,2 %)			
Carnival Corporation	310 003	7 389	7 939
Total – Panama		7 389	7 939
Portugal (0,1 %)			
Galp Energia, SGPS, S.A.	87 319	1 726	2 524
Sonae SGPS, S.A.	1 294 900	1 790	1 660
Total – Portugal		3 516	4 184
Singapour (1,6 %)			
Ascendas Real Estate Investment Trust	7 576 991	21 986	19 556
DBS Group Holdings Ltd.	775 262	16 175	27 947
First Resources Limited	698 000	980	972
Jardine Cycle & Carriage Limited	99 500	2 769	2 662
Keppel Corporation Limited	421 695	2 647	2 745
Oversea-Chinese Banking Corporation Limited	282 271	3 252	4 107
Singapore Airlines Limited	407 334	2 398	2 829
Singapore Exchange Limited	240 142	2 294	2 297
Singapore Technologies Engineering Limited	433 988	1 574	1 896
United Overseas Bank Limited	200 284	4 716	6 327
Wilmar International, Ltd.	558 843	1 987	1 743
Total – Singapour		60 778	73 081
Corée du Sud (0,5 %)			
Samsung Electronics Co., Ltd.	284 987	18 868	22 911
Total – Corée du Sud		18 868	22 911
Espagne (2,7 %)			
ACS, Actividades de Construccion y Servicios SA	49 765	1 492	2 935
Amadeus IT Group, SA	414 170	32 585	37 705

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Banco Santander, SA	438 800	2 524	2 782
Enagás, S.A.	69 553	1 961	1 415
Iberdrola SA	156 236	2 602	2 773
Indra Sistemas S.A.	141 000	1 767	3 976
Industria de Diseño Textil, SA	822 309	33 368	55 593
MAPFRE S.A.	675 400	2 507	2 127
Repsol SA	425 611	9 355	9 178
Total – Espagne		88 161	118 484
Suède (1,8 %)			
Atlas Copco AB, cat. A	634 330	6 402	16 355
Atlas Copco AB, cat. B	936 100	13 945	20 741
Bilia AB, cat. A	124 700	1 861	2 270
Boliden AB	41 800	1 188	1 822
Epiroc AB, série A	247 922	6 818	6 763
Industrivärden AB, cat. A	74 574	2 750	3 460
Investor Aktiebolag, cat. B	161 452	4 434	6 063
Skandinaviska Enskilda Banken AB, série A	114 400	1 621	2 318
SKF AB, série B	85 500	2 179	2 334
Svenska Handelsbanken AB, série A	333 399	4 371	4 345
Swedbank AB, série A	111 900	2 637	3 158
Volvo AB, cat. B	336 846	8 871	11 822
Total – Suède		57 077	81 451
Suisse (10,7 %)			
ABB Ltd, actions nominatives	55 950	2 476	4 237
Adecco Group AG, actions nominatives	35 100	2 535	1 595
Alcon Inc.	164 900	13 163	20 071
Bucher Industries AG	2 700	1 662	1 489
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG, actions nominatives	20	2 635	3 157
Chubb Limited	50 970	11 195	17 787
Coca-Cola HBC AG DI	94 500	3 256	4 393
Compagnie Financière Richemont SA, série A, actions nominatives	52 580	11 376	11 226
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	1 966	2 193	2 207
Forbo Holding AG, actions nominatives	700	1 389	1 113
Geberit AG	4 385	3 632	3 551
Holcim AG	92 706	7 126	11 249
Julius Baer Group Ltd.	111 199	8 606	8 494
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	100 134	26 348	39 409
Logitech International S.A., actions nominatives	31 071	3 775	4 090
Lonza Group AG, actions nominatives	42 046	32 191	31 260
Nestlé S.A., actions nominatives	372 169	48 105	51 972
Novartis AG, actions nominatives	332 639	37 591	48 753
Novartis AG, CAAE parrainé	55 892	6 256	8 140
Partners Group Holding AG	10 627	15 875	18 696
Roche Holding AG, sans droit de vote	204 424	76 289	77 610
Sandoz Group AG	23 340	834	1 155
Schindler Holding AG, certificat de participation	53 340	15 705	18 284
SGS SA	142 600	16 399	17 356
Sika AG, actions nominatives	39 950	9 478	15 558
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	21 639	2 653	2 801
Swiss Re AG	38 900	6 306	6 612
Swisscom SA, actions nominatives	4 749	3 321	3 657
The Swatch Group AG, actions au porteur	4 600	1 489	1 289
UBS Group AG, actions nominatives	123 500	2 729	4 946

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
VAT Group AG	35 082	9 992	27 014
Zurich Insurance Group AG	6 097	3 436	4 438
Total – Suisse		390 016	473 609
Taiwan (3,2 %)			
ASE Technology Holding Co., Ltd.	1 472 401	5 035	10 394
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd.	1 179 480	4 640	10 577
MediaTek Inc.	237 000	7 822	13 861
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	1 392 000	18 560	56 638
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé	211 800	8 313	50 362
Total – Taiwan		44 370	141 832
Royaume-Uni (14,6 %)			
3i Group plc	203 617	3 504	10 742
Admiral Group PLC	183 842	9 097	8 316
Airtel Africa PLC	519 400	1 000	1 080
Allfunds Group PLC	239 301	4 209	1 832
Anglo American PLC	49 500	1 712	2 130
Ashtead Group PLC	319 980	26 863	29 167
AstraZeneca PLC	199 194	34 630	42 483
Auto Trader Group PLC	240 053	2 435	3 310
Aviva PLC	265 200	2 624	2 188
BAE Systems PLC	1 666 044	18 719	38 057
Barclays PLC	4 718 673	11 771	17 031
BP PLC	317 220	2 549	2 615
Britvic PLC	110 700	1 665	2 262
BT Group PLC	880 200	3 572	2 138
Bunzl PLC	477 696	19 422	24 790
Burberry Group PLC	110 438	3 634	1 678
Centrica PLC	1 401 969	3 767	3 261
Chemring Group PLC	194 992	1 238	1 257
Coca-Cola Europacific Partners plc	18 900	1 633	1 884
Compass Group PLC	1 322 203	38 064	49 247
Computacenter PLC	21 800	857	1 083
Diageo PLC	1 127 718	56 147	48 536
Diploma PLC	243 530	11 267	17 383
Drax Group PLC	293 200	1 648	2 495
Dunelm Group plc	57 700	731	1 062
Evraz plc	285 858	2 012	–
GSK plc	537 748	16 570	14 178
Halma plc	196 677	7 042	9 160
Hargreaves Lansdown PLC	83 048	1 986	1 616
HSBC Holdings PLC	248 397	2 579	2 941
InterContinental Hotels Group PLC	100 830	7 623	14 462
Intertek Group PLC	338 343	27 352	28 067
J Sainsbury PLC	308 900	1 332	1 363
Kingfisher PLC	603 700	2 923	2 600
Legal & General Group PLC	264 200	1 118	1 033
Lloyds Banking Group PLC	2 358 300	2 882	2 235
London Stock Exchange Group PLC	176 788	24 980	28 669
Marks and Spencer Group plc	357 000	2 071	1 759
Mitchells & Butlers PLC	318 400	2 209	1 573
National Grid PLC	181 367	3 208	2 767
Natwest Group PLC	849 493	3 204	4 559
Next PLC	27 083	2 603	4 237

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
OSB Group PLC	332 000	2 332	2 465
Paragon Banking Group PLC	131 800	941	1 675
Pets at Home Group PLC	230 100	1 193	1 177
Prudential PLC	1 447 700	31 161	17 967
Qinetiq Group PLC	251 000	1 240	1 925
RELX PLC	980 214	30 453	61 473
Rentokil Initial plc	118 781	1 068	947
Rio Tinto PLC	30 966	2 747	2 789
Rio Tinto plc, CAAE parrainé	82 654	5 523	7 455
Serco Group PLC	568 356	1 785	1 768
Shell plc	501 563	16 431	24 655
Shell PLC, CAAE	186 438	14 074	18 410
Smiths Group PLC	90 805	2 521	2 680
Standard Chartered PLC	182 700	1 629	2 252
Tesco PLC	1 438 275	6 832	7 618
The Sage Group PLC	511 166	9 635	9 592
The Weir Group PLC	273 774	6 648	9 343
Unilever PLC	443 079	33 186	33 296
Vesuvius PLC	124 000	752	989
Vodafone Group PLC	3 219 534	3 899	3 880
Total – Royaume-Uni		548 502	649 602
États-Unis (0,4 %)			
Southern Copper Corporation	73 993	7 186	10 906
Yum China Holdings, Inc.	137 200	7 285	5 799
Total – États-Unis		14 471	16 705
Fonds négociés en bourse (2,5 %)			
iShares Core MSCI EAFE ETF	1 100 509	109 420	109 363
Total – Fonds négociés en bourse		109 420	109 363
Total – Actions étrangères (97,4 %)		3 378 525	4 327 866
Total – Placements (97,9 %)		3 400 897 \$	4 349 686 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (2,1 %)			93 848
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			4 443 534 \$

Liste des instruments dérivés

(en milliers de dollars)

CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrats	Payer	Recevoir	Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*		
1	41 689	Dollar canadien	566 009	Peso mexicain	13,577	2024-09-18	57	Banque Royale du Canada	AA-
1	80 409	Euro	119 058	Dollar canadien	1,481	2024-09-18	1 027	State Street Bank and Trust Co.	AA-
1	68 214	Livre sterling	119 477	Dollar canadien	1,752	2024-09-18	1 658	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	170 501	Franc suisse	264 027	Dollar canadien	1,549	2024-09-18	2 468	Banque Royale du Canada	AA-
1	64 739	Dollar américain	5 428 656	Roupie indienne	83,854	2024-09-18	291	Banque Royale du Canada	AA-
							5 501		
1	257 089	Dollar canadien	28 940 061	Yen japonais	112,568	2024-09-18	(8 564)	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	179 259	Dollar canadien	130 373	Dollar américain	0,727	2024-09-18	(1 228)	Banque de Montréal	A+

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars)

Liste des instruments dérivés (suite)

Contrats	Payer	Recevoir	Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*		
1	60 547	Dollar américain	327 333	Réal brésilien	5,406	2024-09-18	(3 402)	La Banque Toronto-Dominion	AA-
							(13 194)		
Total – Contrats de change à terme							(7 693)		

* Source : Agence de notation Standard & Poor's.

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif d'actions internationales GPPMD (le « Fonds ») investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux ainsi que dans des contrats dérivés, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

Notation	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2024	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2023
Actions privilégiées		
Pfd-2	0,2 %	0,2 %
Aucune notation	0,1 %	0,1 %
Total	0,3 %	0,3 %

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés			
30 juin 2024					
Dollar américain	27 785 \$	418 033 \$	13 180 \$	458 998 \$	10,3 %
Euro	9 178	1 404 010	(118 140)	1 295 048	29,1 %
Dollar australien	1 280	125 087	(248)	126 119	2,8 %
Réal brésilien	-	-	79 277	79 277	1,8 %
Couronne danoise	1 894	147 076	-	148 970	3,4 %
Dollar de Hong Kong	2 131	100 387	(981)	101 537	2,3 %
Roupie indienne	146	15 725	88 696	104 567	2,4 %

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés			
Shekel israélien	(18)	1 522	19	1 523	0,0 %
Yen japonais	9 857	703 724	242 738	956 319	21,5 %
Peso mexicain	533	9 280	41 747	51 560	1,2 %
Nouveau dollar taiwanais	2 077	91 470	(1 902)	91 645	2,1 %
Dollar néo-zélandais	5	1 978	-	1 983	0,0 %
Couronne norvégienne	612	46 364	(608)	46 368	1,0 %
Livre anglaise	3 792	624 951	(117 669)	511 074	11,5 %
Dollar de Singapour	364	73 081	(344)	73 101	1,6 %
Won sud-coréen	363	22 911	-	23 274	0,5 %
Couronne suédoise	18	98 977	-	98 995	2,2 %
Franc suisse	20 203	443 289	(261 559)	201 933	4,5 %
Total	80 220	\$ 4 327 865	\$ (35 794)	\$ 4 372 291	\$ 98,2 %

31 décembre 2023					
Dollar américain	51 604 \$	372 201 \$	(174 000) \$	249 805 \$	5,6 %
Euro	8 474	1 348 277	(44 283)	1 312 468	29,6 %
Dollar australien	345	116 100	85 120	201 565	4,5 %
Réal brésilien	-	-	44 727	44 727	1,0 %
Couronne danoise	2 477	144 604	(12)	147 069	3,3 %
Dollar de Hong Kong	381	110 353	(83 584)	27 150	0,6 %
Roupie indienne	(6)	15 451	-	15 445	0,3 %
Shekel israélien	29	2 034	-	2 063	0,0 %
Yen japonais	1 621	744 033	249 790	995 444	22,4 %
Peso mexicain	-	14 425	-	14 425	0,3 %
Nouveau dollar taiwanais	161	67 900	-	68 061	1,5 %
Dollar néo-zélandais	5	2 260	-	2 265	0,1 %
Couronne norvégienne	387	55 208	-	55 595	1,3 %
Livre anglaise	1 214	644 604	(85 145)	560 673	12,6 %
Dollar de Singapour	372	77 650	-	78 022	1,8 %
Won sud-coréen	-	25 260	-	25 260	0,6 %
Couronne suédoise	72	92 597	-	92 669	2,1 %
Franc suisse	18 139	425 551	-	443 690	10,0 %
Total	85 275	\$ 4 258 508	\$ (7 387)	\$ 4 336 396	\$ 97,6 %

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 437 229 \$, ou 9,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (433 640 \$, ou 9,8 %, au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 437 229 \$, ou 9,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (433 640 \$, ou 9,8 %, au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2024, 97,9 % (96,3 % au 31 décembre 2023) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 434 969 \$ (427 591 \$ au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 434 969 \$ (427 591 \$ au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actions canadiennes		
Consommation discrétionnaire	0,1 %	0,4 %
Produits industriels	0,4 %	0,2 %
Actions étrangères		
Australie	2,8 %	2,6 %
Autriche	0,6 %	0,5 %
Belgique	0,3 %	0,4 %
Bermudes	0,6 %	0,7 %
Brésil	0,2 %	0,3 %
Îles Caïmans	0,5 %	0,5 %
Chili	0,1 %	0,1 %
Chine	0,3 %	0,3 %
Colombie	0,3 %	0,3 %
Danemark	3,3 %	3,3 %
Finlande	1,8 %	1,5 %
France	9,5 %	10,4 %
Allemagne	6,0 %	5,6 %
Hong Kong	1,3 %	1,7 %
Inde	1,2 %	1,2 %
Irlande	1,5 %	1,4 %
Île de Man	0,1 %	0,2 %
Israël	0,6 %	0,7 %
Italie	2,5 %	2,0 %
Japon	15,8 %	16,8 %
Jersey	0,9 %	1,0 %
Kazakhstan	0,1 %	0,1 %
Luxembourg	0,4 %	0,7 %
Mexique	0,2 %	0,3 %
Pays-Bas	7,0 %	6,0 %
Nouvelle-Zélande	0,0 %	0,1 %
Norvège	1,2 %	1,4 %
Panama	0,2 %	0,2 %
Portugal	0,1 %	0,1 %
Singapour	1,6 %	1,7 %
Corée du Sud	0,5 %	0,6 %
Espagne	2,7 %	2,5 %
Suède	1,8 %	1,7 %
Suisse	10,7 %	10,3 %
Taiwan	3,2 %	2,3 %
Royaume-Uni	14,6 %	14,8 %
États-Unis	0,4 %	0,2 %
Fonds négociés en bourse	2,5 %	1,2 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	2,1 %	3,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3)	Total
30 juin 2024				
Actions canadiennes	21 820 \$	- \$	- \$	21 820 \$
Actions étrangères	430 674	3 897 192	-	4 327 866
Instruments financiers dérivés – Actif	-	3 843	-	3 843
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(11 536)	-	(11 536)
Total	452 494 \$	3 889 499 \$	- \$	4 341 993 \$
31 décembre 2023				
Actions canadiennes	28 994 \$	- \$	- \$	28 994 \$
Actions étrangères	379 788	3 867 131	-	4 246 919
Instruments financiers dérivés – Actif	-	8 724	-	8 724
Total	408 782 \$	3 875 855 \$	- \$	4 284 637 \$

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 n'a été effectué. Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, des placements en actions d'environ 3 511 998 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, les actifs liés à la Russie détenus par le Fonds étaient évalués à néant, les restrictions commerciales et le risque de défaut ayant accru les préoccupations en matière de volatilité et de liquidité.

Rapprochement des placements de niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement des placements évalués à la juste valeur à l'aide de modèles internes sans données observables du marché (niveau 3) pour les périodes allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 et du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

	2024	2023
Solde d'ouverture	-	-
Achats	-	-
Ventes	-	(473)
Transfert vers le niveau 3	-	-
Transfert depuis le niveau 3	-	-
Gain (perte) réalisé(e) sur la vente de placements	-	(1 590)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	-	2 063
Solde de clôture	-	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la clôture de la période	-	-

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

Transactions sur parts rachetables

Périodes closes les 30 juin

	2024	2023
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de la période	190 294 798	205 561 715
Émises	27 021 301	9 472 626
Rachetées	(36 418 485)	(20 826 389)
En circulation, à la clôture de la période	180 897 614	194 207 952

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	38 150 \$	39 879 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	40 114 \$	41 919 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	521 \$	674 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(111) \$	(131) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	410 \$	543 \$

Placements dans des entités structurées non consolidées

Au 30 juin 2024

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI EAFE ETF	109 363	0,1 %

Au 31 décembre 2023

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI EAFE ETF	55 301	0,0 %

Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation

(en milliers de dollars)

Dans le cadre normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation exécutoires avec les contreparties à ses instruments dérivés.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire. Les tableaux sont présentés par type d'instrument financier.

ACTIFS FINANCIERS

	Actifs bruts	Passifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
30 juin 2024					
Contrats de change à terme	5 501 \$	1 658 \$	3 843 \$	- \$	3 843 \$
Total	5 501 \$	1 658 \$	3 843 \$	- \$	3 843 \$
31 décembre 2023					
Contrats de change à terme	20 657 \$	11 933 \$	8 724 \$	- \$	8 724 \$
Total	20 657 \$	11 933 \$	8 724 \$	- \$	8 724 \$

PASSIFS FINANCIERS

	Passifs bruts	Actifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
30 juin 2024					
Contrats de change à terme	13 194 \$	1 658 \$	11 536 \$	- \$	11 536 \$
Total	13 194 \$	1 658 \$	11 536 \$	- \$	11 536 \$
31 décembre 2023					
Contrats de change à terme	11 933 \$	11 933 \$	- \$	- \$	- \$
Total	11 933 \$	11 933 \$	- \$	- \$	- \$

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

1. Dénomination et création des Fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des Fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2024 ou 2023, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 30 juin 2024.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 8 août 2024.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Swaps sur défaillance de crédit

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé pratique en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2024	30 juin 2023
Fonds collectif de dividendes GPPMD	33	24
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	1	-
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	165	154
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	1	5
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	4	-
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	4	2
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	-	-

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 4 000 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les conflits géopolitiques ont perturbé les marchés à l'échelle mondiale, et leurs conséquences à long terme demeurent incertaines. De telles perturbations pourraient avoir des répercussions défavorables sur les risques liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesse pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujetti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2023, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	225 634
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	449 081
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	163 729
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	152 102
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	239 639
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indicier d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2024 et de 2023.

Fonds	2023 \$	2022 \$
Fonds collectif de dividendes GPPMD	89	156
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	31	55
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	356	586
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	57	317
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	107	77
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	31	28
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	499	414



**Gestion
financière MD inc.**